

DF = Maire
copie = urba

Paris, le 29 octobre 2024



Service Territoires

Adresse postale :

19 rue d'Anjou
75008 PARIS
Tél. : 01 64 79 30 71
territoires@idf.chambagri.fr



Monsieur Eric CHOMAUDON
EN MAIRIE
1 bis rue des Ecoles
77310 PRINGY

**Objet : Modification n°1 du PLU de PRINGY
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

N/ Réf. : 2024_ST_260_ES_LB

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune. Le dossier nous est parvenu par courriel le 17 octobre dernier.

Ce projet de modification a pour objectifs de :

- Procéder à la rectification de quelques erreurs matérielles ;
- Eclaircir et préciser certaines règles au sein des zones U ;
- Modifier des dispositions règlementaires des OAP en matière de logements sociaux ;
- Apporter des compléments aux protections végétales au bénéfice de la qualité paysagère et environnementale du territoire ;
- Apporter des compléments aux annexes ;
- Permettre des projets limités et intégrés à l'environnement, en lien avec les activités existantes, au sein des STECAL Nt et Ae.

Notre Compagnie n'a pas d'observation à émettre concernant les cinq premiers points et émet un avis favorable quant au dernier point. En effet, cette disposition permettra à un exploitant de la commune de se diversifier.

Vous remerciant de nous avoir consultés, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Christophe HILLAIRET

✓ Certified by yousign